



## **L'Assemblée Générale de la société Traqueur a approuvé les résolutions soutenues par le Directoire**

PARIS, 3 avril 2009 — L'Assemblée Générale de la société Traqueur qui s'est tenue le 3 avril 2009 au siège social de la Société a approuvé les résolutions soumises au vote par le Directoire et soutenues par le Directoire et le Conseil de Surveillance :

- le quorum s'est élevé à 68 % des droits de vote ;
- toutes les résolutions soutenues par le Directoire et le Conseil de Surveillance ont été adoptées.

La Société souligne qu'elle entend mettre en œuvre prochainement la délégation consentie par les actionnaires en vue de renforcer ses fonds propres par une augmentation de capital au profit d'une catégorie de personnes, conformément aux termes et conditions de la résolution n° 9 adoptée ce jour.

<b>Résultat des votes</b>			
<b>Résolutions</b>	<b>Pour en %</b>	<b>Contre et Abstention en %</b>	<b>Total en nombre de voix</b>
1	98,05 %	1,95 %	1.912.801
2	98,05 %	1,95 %	1.912.801
3	98,05 %	1,95 %	1.912.801
4	98,05 %	1,95 %	1.912.801
5	95,45 %	4,55 %	1.912.801
6	97,67 %	2,33 %	1.912.801
7	97,67 %	2,33 %	1.912.801
8	97,64 %	2,36 %	1.912.801
9	90,90 %	9,10 %	1.912.801
10	91,12 %	8,88 %	1.912.801
11	11,45 %	88,55 %	1.912.801
12	98,05 %	1,95 %	1.912.801

### **Résolutions**

#### **Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :**

1<sup>ère</sup> résolution — Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;

2<sup>ème</sup> résolution — Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;

3<sup>ème</sup> résolution — Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;

4<sup>ème</sup> résolution — Approbation des conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce ;

5<sup>ème</sup> résolution — Renouvellement du mandat des membres du conseil de surveillance arrivant à échéance ;

6<sup>ème</sup> résolution — Renouvellement du mandat des censeurs au conseil de surveillance arrivant à échéance ;

7<sup>ème</sup> résolution — Autorisation d'opérer sur les titres de la société ;

### **Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :**

8<sup>ème</sup> résolution — Réduction de capital par apurement des pertes

9<sup>ème</sup> résolution — Délégation au directoire à l'effet de procéder, sous condition de l'approbation préalable du conseil de surveillance, à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes ;

10<sup>ème</sup> résolution — Délégation au directoire à l'effet de procéder, sous condition de l'approbation préalable du conseil de surveillance, à l'émission de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes ;

11<sup>ème</sup> résolution — Délégation au directoire à l'effet de procéder, sous condition de l'approbation préalable du conseil de surveillance, à une augmentation de capital par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés du groupe ; il est proposé de rejeter cette résolution.

12<sup>ème</sup> résolution — Pouvoirs.

#### **Le Groupe TRAQUEUR :**

Leader français de la détection et de la récupération de véhicules volés, acteur majeur de la télématique embarquée et expert en prévention du risque routier, le Groupe Traqueur est le seul opérateur français à proposer un ensemble de solutions associant les technologies radio VHF, satellitaire GPS et GSM. Ces solutions sont destinées aux particuliers et aux entreprises.

Le Groupe Traqueur bénéficie d'une infrastructure technique propriétaire bâtie depuis 2002 et de deux licences hertziennes ARCEP ; il est par ailleurs référencé auprès des nombreux constructeurs auto et BTP et a noué des partenariats avec de nombreux assureurs, courtiers et assistants (GAN, Groupama, MMA, NOVELIA, THEOREME, SOLLY AZAR, Mondial Assistance, AXA...).

Traqueur intervient en partenariat actif avec les forces de l'ordre depuis 2001.

Traqueur est labellisée « Entreprise Innovante » auprès d'Oséo Anvar. Le Groupe Traqueur est coté sur Alternext Paris de NYSE Euronext depuis le 12 avril 2007 par cotation directe (Code ISIN : FR0004043487, Code Mnémo : ALTRA) et a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires consolidé de 14,9 M€.

En 2007, Traqueur s'est vu décerner 5 Prix à l'occasion de la 7e édition du Palmarès Deloitte Technology Fast 50 qui distingue les sociétés high tech ayant connu le plus fort taux de croissance sur les cinq dernières années, dont le 1er Prix National / Prix NYSE Euronext National. Traqueur a à nouveau été lauréat au titre de l'édition 2008.

[www.groupetraqueur.fr](http://www.groupetraqueur.fr)

*Il est rappelé que :*

- l'opération d'admission sur Alternext du Groupe Traqueur n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers ;*
- l'alinéa 3 de l'article 211-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers précise que : « [...] la diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi acquis ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du code monétaire et financier » ;*
- l'Autorité des Marchés Financiers dans un communiqué de presse du 15 octobre 2007 a précisé les règles relatives aux placements privés sur Alternext.*

Retrouvez tous les communiqués du Groupe Traqueur sur le site [www.traqueur.fr](http://www.traqueur.fr)  
Rubrique « Investisseurs ».

## **VOS CONTACTS**

---

### **GROUPE TRAQUEUR**

Marc Verdet - Président du Directoire

Thierry Michaux - Directeur Général Adjoint

01.56.97.70.00 - [investisseurs@traqueur.fr](mailto:investisseurs@traqueur.fr)

Barbara Tron - Relations presse

01.56.97.70.21 - [barbara.tron@traqueur.fr](mailto:barbara.tron@traqueur.fr)